

# Droits des patients hospitalisés.

## COMPÉTENCES VISÉES

- Connaître le statut du patient en établissement de santé, l'importance et le contenu de la charte du patient hospitalisé.
- Connaître les principaux droits des patients, définir leur déclinaison dans l'établissement, les priorités, les moyens à mettre en œuvre, les formations à organiser.
- Identifier les situations sources de conflit avec les patients et les familles et déterminer les actions de prévention à mettre en œuvre.
- Savoir gérer les réclamations, déterminer les actions correctives.

## OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître les origines et les fondamentaux des droits des patients.
- Identifier les principaux droits des patients et leurs contours.
- Savoir fixer les priorités en cas de conflit d'intérêt / de valeur.
- Déterminer les modalités pratiques à mettre en œuvre pour être en mesure de respecter au mieux ces droits, définir les moyens à mobiliser, les mesures périodiques à mettre en place et les correctifs à apporter.

## MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Conférence présentielle, apports théoriques et étude de cas fournis par les participants et/ou le formateur.

## CONTENU ET PROGRAMME

- Recueil des souhaits des participants, évaluation de leurs connaissances et besoins.
- Rappels sur les origines des droits des patients dans les structures de soins.
- Présentation des déclarations de principe communes à tous ces droits.
- Le consentement éclairé et le droit à l'information.
- L'accès direct aux informations relatives à sa santé.
- La réparation des accidents médicaux.
- Le respect de la confidentialité, du secret professionnel.
- Les droits des patients mineurs.
- Les droits des patients en fin de vie.

## PUBLIC & PRÉ-REQUIS

Médecins, cadres, soignants (IDE, AS...) personnel administratif (secrétariat, accueil, admissions,...), service qualité.  
**Pas de prérequis.**

## EN RÉSUMÉ

Le statut d'une personne hospitalisée est complexe puisqu'elle est atteinte d'une pathologie, objet de son hospitalisation, tout en restant une personne autonome. Trouver un équilibre entre les impératifs de la bonne réalisation des soins et le respect des droits de la personne est difficile car les situations sont très différentes les unes des autres et les attentes également très variables. L'attitude des différents intervenants auprès des patients est souvent hétérogène, ce qui est source d'incompréhensions et de conflits. Afin de redonner du sens aux missions de chacun dans l'établissement et de respecter le cadre éthique, il est indispensable de définir un projet d'établissement axé autour des droits des patients. Ceux-ci sont définis dans la réglementation relative aux droits des patients (loi Kouchner) et dans la charte de la personne hospitalisée. Cette formation va permettre de les rappeler, de discuter de leur mise en œuvre dans un établissement, d'éviter des situations de conflit et de savoir répondre aux éventuels reproches formulés.

## INTERVENANT

Juriste spécialisé  
en droit de la santé.

## ACCESSIBILITÉ

Formation accessible  
aux personnes en situation  
de handicap.

## LIEU DE FORMATION

En intra et/ou inter-établissement.

## DURÉE

Une **1/2 journée à 1 journée**  
selon les attentes initiales.

## TARIF

**800 € TTC** pour une 1/2 journée  
de formation.

**1400 € TTC** par journée de formation  
(transport, hébergement et repas  
inclus).

## DÉLAIS DE PRÉVENANCE

2 mois minimum entre la demande  
et la réalisation de la prestation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Fiche d'évaluation à l'issue de la  
formation.  
Fiche d'évaluation à 6 mois.

## POUR CONSULTER NOTRE CATALOGUE

RENDEZ-VOUS SUR :

[www.macsf.fr/Nos-produits-services/  
serviceset-formations-macsf/nos-formations](http://www.macsf.fr/Nos-produits-services/serviceset-formations-macsf/nos-formations)

OU SCANNEZ LE FLASH CODE CI-CONTRE →



## CONTACTEZ-NOUS

TÉLÉPHONE : **01 71 23 82 00**

E-MAIL : [interventions-juristes@macsf.fr](mailto:interventions-juristes@macsf.fr)

N° DRIEETS  
11922156192